TROP SALE!

NOTRE VILLE NE MÉRITE PAS ÇA, VOS VOISINS NON PLUS.

DÉPÔTS SAUVAGES 171 €

LEBIG, DIRECTION DE LA COMMUNICATION DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Les dépôts sauvages sont un manquement au règlement de collecte de Bordeaux Métropole passible d'une facturation d'enlèvement d'office de 102 à 171€.

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET zér GASPILLAGE

BORDEAUX MÉTROPOLE